



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
Département de Saône et Loire

EXTRAIT DE REGISTRE
des décisions du Président
du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL)
En date du 11 février 2026

DS 26-008
**Convention d'appuis communs dans le cadre du déploiement
de la vidéo-protection**

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales notamment son article L2122-22,
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment ses articles L2122-1 et suivants,
Vu les statuts du SYDESL,
Vu la délibération n° CS25-014 de délégation de pouvoir au Président de « la signature des conventions relatives à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité Basse Tension Aériens pour l'installation et l'exploitation d'équipements tiers, conformément au modèle national validé par la FNCCR et le concessionnaire en vigueur » ;
Considérant la demande de la commune de MARCIGNY transmise par ENEDIS le 10/02/2026,
Considérant la validation technique de la faisabilité,
Considérant la convention ci-jointe,

DECIDE

Article 1^{er} De signer la convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité Basse Tension Aériens pour l'installation et l'exploitation d'équipements de vidéoprotection sur la commune de MARCIGNY.

Article 2 Il sera fait état de la présente décision au prochain Comité Syndical.

Le Président,

Jean SAINSON